

---

© Vita Nova ( [vitanova@ditl.info](mailto:vitanova@ditl.info) )

Only short quotations are allowed, with a reference to : "[Name of the author], «[Title of the article], in: Grassin, Jean-Marie (ed.), *DITL (Dictionary of International Terms in Literary criticism)*, <http://www.ditl.info>, [date]"

Seules de brèves citations sont autorisées avec un renvoi à : "[Nom de l'auteur], «[Titre de l'article], in: Grassin, Jean-Marie (ed.), *DITL (Dictionnaire International des Termes Littéraires)*, <http://www.ditl.info>, [date]"

---

## RHÉTORIQUE / Rhetoric

François Provenzano (F.R.S.-FNRS / Université de Liège)

### ÉTYMOLOGIE / Philology

En grec classique, *rhêtorikê (tekhnê)* signifie « (l'art) de l'orateur » (latin : *rhetorica (ars)*). Le mot est attesté en français dès 1130 (*Eneas : rectorique*), mais se popularise au XVI<sup>e</sup> siècle dans le sens de « classe de rhétorique ». On note que le *Dictionnaire de l'Académie française* signale, en 1694, un emploi péjoratif du mot *rhéteur* (du grec *rhêtôr*). Le mot désigne l'ensemble de la discipline qui s'attache à l'élaboration et à la performance du discours. Il n'a pas perdu ses connotations péjoratives.

Les « chambres de rhétorique » désignent des sociétés littéraires qui se formèrent dans les Pays-Bas dès le XIV<sup>e</sup> siècle (v. l'article REDERIJKERSKAMER).

Les « Grands rhétoriciens » désignent des poètes de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle, qui plaçaient leurs compétences au service des rois.

### ÉTUDE SÉMANTIQUE / Definitions

1. Le sens premier du terme est celui de « technique du discours », branche de l'enseignement des arts libéraux qui concerne les procédés de l'art de bien dire.

2. Ce sens premier se divise en *première* et *seconde* rhétorique : au XV<sup>e</sup> siècle, la première concerne la prose argumentée, la seconde renvoie aux procédés de la poésie, d'où l'expression *couleurs de rhétorique*, désignant les « ornements du style ». Cette spécialisation sémantique ira croissante au fil des siècles, finissant par assimiler la « rhétorique » aux seuls procédés de l'*elocutio*.

3. Dans l'enseignement, la *rhétorique* désigne, par métonymie, la dernière

classe de l'enseignement secondaire dans certains pays (Belgique, ...), où l'on enseigne la rhétorique.

4. Depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la théorie littéraire a réévalué l'emploi du terme, notamment à la lumière de la théorie sémiotique, pour identifier les mécanismes logiques généraux qui sous-tendent la production verbale, et singulièrement le langage poétique. C'est ici la notion d'« écart » qui permet le mieux de saisir cette réorientation sémantique du terme. Dans ce cadre conceptuel, le mot s'applique également à d'autres sémiotiques que le langage verbal.

### **CORRÉLATS / Collocations**

ANALYSE DU DISCOURS/**Discourse analysis**

ARGUMENTATION

CHAMBRE-DE-RHÉTORIQUE

CODE

COMMUNICATION

*COPIA*

CRITIQUE LITTÉRAIRE

DISCOURS/**Discourse; Speech**

*DISPOSITIO*

ÉCART

EFFICACITÉ

ÉLOCUTION/**Elocution**

*ELOCUTIO*

ÉLOQUENCE/**Oratory**

*ETHOS*

FIGURE/

FLEURI/**Florid,**

FLEUR DE STYLE; - RHÉTORIQUE/**Flower,**

GRAMMAIRE

HYPALLAGE/**Hypallage;**

IDÉOLOGIE-DE-LA-TERREUR

*INVENTIO*

IRONIE

*LOGOS*

MÉMOIRE

MÉTALANGAGE

NARRATOLOGIE/**Narrotology**;  
NORME

ORATEUR  
*ORNATUS*

PAROLE/**Speech; Parole**  
*PATHOS*  
PERSUASION  
POÉTIQUE/**Poetics**  
PURISME/**Purisme**  
PRAGMATIQUE  
PROBLÉMATOLOGIE

QUESTION-RHÉTORIQUE

REDONDANCE  
RÈGLE  
RHÉTORIQUEURS  
RYTHME  
*REDERIJKERSKAMER*  
RHODIANISME/**Rhodianism**,

SÉMIOLOGIE  
SÉMIOSIS  
SIGNIFIANCE  
SOCIOLINGUISTIQUE  
SOPHISME  
SOPHISTIQUE  
STYLE  
STYLISTIQUE/**Stylistic**,

SUBLIME

TRADITION

TRANSGRESSION

*TRIVIUM*

TROPE

**NOMENCLATURES / Families of terms**

ANTI

APPR

APTI

ARGU

ARIS

AXIO

COGN

CRIT

DISC

EPIS

ECOU

ELOQ

ENON

ETHI

HERM

HISI

IDEO

LITT

POET

POLI

PRAG

PRAX

PROC

RENA

RHET  
SEMI  
SOCI  
STYL  
THEO

PRAG

SEMI

**ÉQUIVALENTS / Correspondences**

**Allemand / German :** *Rhetorik.*

**Anglais / English :** *rhetoric.*

**Arabe / Arabic :**

**Chinois / Chinese :**

**Coréen / Korean :**

**Danois / Danish :** *retorik.*

**Espagnol /Spanish :** *retórica.*

**Français / French :** *rhétorique.*

**Grec / Greek :** *ρητορική rhêtorikê.*

**Hongrois / Hungarian :**

**Italien / Italian :** *retorica.*

**Hébreu / Hebrew :**

**Japonais / Japanese :**

**Latin :** *rhetorica.*

**Néerlandais / Dutch :** *retorica.*

**Persan / Farsi :**

**Polonais / Polish :**

**Portugais / Portuguese :** *retórica*.  
**Roumain / Romanian :** *retorică*.  
**Russe / Russian :** *риторика ritorika*.  
**Viêtnamien / Vietnamese :**

#### **COMMENTAIRE / Analysis**

L'ambition de proposer une mise au point sur le terme « rhétorique », en particulier sur ses usages dans les études littéraires et sur les inscriptions théoriques de ces usages est évidemment démesurée. On ne peut cependant reculer devant une tentative d'éclaircissement, tant les malentendus sont nombreux à propos de ce terme et de ce qu'il recouvre. Loin de prétendre à une totale neutralité théorique, nous assumerons dans ce commentaire – aussi discrètement que possible – le point de vue particulier qui est le nôtre sur cette discipline et ses concepts. Nous reviendrons en fin de commentaire sur les spécificités de ce point de vue et sur les éventuels biais qu'elles auront pu donner à notre article.

Reconnaissons cependant d'entrée jeu que notre propos ne consistera pas à livrer une définition définitive du terme ni à proposer un recensement bibliographique exhaustif, mais à défendre un parcours critique parmi différentes tendances théoriques – en particulier les plus actuelles – qui s'en réclament et/ou qui en proposent des aménagements particuliers dans le cadre des études littéraires.

#### *1. Scansions historiques et épistémologiques*

Inutile de rappeler que le mot connaît une histoire multi-séculaire, qui trouve son origine dans la Grèce du V<sup>e</sup> siècle ACN, bien avant l'invention de l'idée même de « littérature ». C'est plutôt au régime politique

particulier de la Cité démocratique qu'on doit la naissance de la *rhétorikè tekhnè* (« art de l'orateur »), qui désigne alors « la faculté de découvrir ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader » (Aristote, *Rhétorique*), c'est-à-dire l'ensemble des moyens mis en œuvre dans un discours pour susciter l'adhésion de l'opinion publique. Nous ne nous attarderons pas sur les distinctions bien connues de la théorie aristotélicienne, pour signaler simplement que la rhétorique s'inscrit donc à ses débuts dans une perspective pédagogique (voire prescriptive), qui est encore représentée dans la production actuelle (nous y reviendrons).

Dans les siècles qui suivent, l'essentiel de l'histoire du domaine rhétorique se résume à la distinction entre d'un côté une rhétorique argumentative, centrée sur les discours de persuasion et fondée principalement sur les procédés de la logique, et une rhétorique dite « figurale », centrée sur les discours de fiction et chargée d'inventorier les tropes, ou figures de style, ce qu'Aristote regroupait sous l'étiquette d'*elocutio*<sup>1</sup>. C'est évidemment cette dernière qui concerne de plus près les études littéraires, mais sans jamais s'y imposer de manière décisive. Au contraire, la part de la rhétorique devient au fil du temps de plus en plus restreinte, jusqu'à se voir dépecée complètement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, entre la stylistique (voir déjà Novalis, voir encore Molinié 1986), la psychanalyse et l'histoire littéraire, trois disciplines naissantes qui imposaient alors aux études littéraires leurs gages de sérieux scientifique, face au discrédit croissant de la rhétorique considérée comme un pur répertoire d'ornements langagiers (voir

---

<sup>1</sup> Exception notable à ce mouvement de rétrécissement : Nietzsche qui, dans son cours de rhétorique, formule le premier l'idée d'une rhétoricité généralisée du langage (voir Nietzsche 2008).

Klinkenberg 2002 : 524). Ce sont là toutes choses bien connues.

Bien connue également est la fameuse « renaissance » de la rhétorique au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il convient cependant de parler de « seconde renaissance » (car la première avait eu lieu, précisément, à la Renaissance, au moment où les humanistes redécouvraient la pensée classique, après un Moyen Âge où avait dominé l'appréhension purement technique de la rhétorique), mais surtout de « double renaissance », dans la mesure où les filières argumentative et figurale connaissent chacune leur propre renouveau, sans que de véritables intersections soient pensées entre ces deux résurgences.

D'un côté, la publication du *Traité de l'argumentation* par Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca en 1958 marque un retour de l'acceptation « persuasive » de la rhétorique, qui s'affiche à nouveau comme « étude des techniques discursives visant à provoquer ou à accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman 1970 : 13). En domaine anglo-saxon, on signalera la parution tout à fait contemporaine (1958) de l'ouvrage de Stephen Toulmin, *The Uses of Argument*. D'un autre côté, les sémioticiens du Groupe  $\mu$  proposent dans leur *Rhétorique générale* (1970) de repenser l'ensemble des figures de style inventoriées au fil des traités, à la lumière de la linguistique structurale (Saussure, Jakobson) et des opérations logico-mathématiques. Nous sommes là à un tournant gnoséologique majeur dans l'histoire du mot, qui quitte sa perspective pédagogique voire prescriptive pour assumer une ambition épistémologique assez haute, puisqu'il s'agit pour les auteurs « d'expliquer comment et pourquoi un texte est un texte, nous voulons dire : *quels sont les procédés du langage qui caractérisent la littérature* » (Groupe  $\mu$  1982 : 13-14). Autrement dit, il s'agit ici de redéfinir la « fonction poétique » de

Jakobson en « fonction rhétorique » et d'en faire la spécificité de l'usage littéraire du langage. On voit bien tout ce que cette nouvelle rhétorique théorique doit à l'idéologie scientiste qui imprégnait alors les sciences humaines et par laquelle les études littéraires entendaient retrouver leur légitimité dans le paysage intellectuel (voir Kuentz 1971 et Badir 2008).

Mais on sait aussi que le structuralisme proprement dit a bien peu duré, avant de voir ses fondements épistémiques ébranlés par le post-structuralisme et ses avatars. La rhétorique n'échappe pas à ce mouvement de fond, qui trouve en Roland Barthes lui-même l'un de ses premiers représentants. Son célèbre « Aide-mémoire » sur la rhétorique antique peut être lu comme une manière d'enterrer définitivement la discipline pour en faire un pur objet d'histoire, mais aussi (et surtout) comme une manière de relancer la réflexion sur tout le système conceptuel et idéologique qu'a pu représenter ce domaine du savoir. La rhétorique est ainsi définie par Barthes comme « ce méta-langage (dont le langage objet est le discours) » (Barthes 1970 : 173).

Le virage épistémologique post-structuraliste sera surtout sensible en domaine anglo-saxon, notamment avec l'influence des travaux de Paul de Man, qui « dégrammaticalise » la rhétorique pour parler plutôt de la « rhétoricité » intrinsèque du langage littéraire, cette force d'instabilité, cette mise en tension textuelle qui caractériserait la littérature. Une telle redéfinition – disons plus « sceptique » – est également sensible dans la filière dite « argumentative » de la rhétorique. Ici encore, ce sont les penseurs anglo-saxons qui apparaissent en première ligne, dès les travaux de Kenneth Burke dans les années 1950. Dans son ouvrage majeur *A Rhetoric of Motives*, Burke invite en effet à parler d'« identification », plutôt que de « persuasion », pour définir le phénomène rhétorique : « the

reader will see why the classical notion of clear persuasive intent is not an accurate fit, for describing the ways in which the members of a group promote social cohesion by acting rhetorically upon themselves and one another. » (Burke 1962 [1950] : 522).

Dans un ouvrage de 2008, Jenifer Richards a parlé de « skeptical rhetoric », « both critical and constructive » à propos des travaux de Burke, qui connaissent un impact important encore aujourd'hui (Richards 2008 : 174). Ce n'est que dans la production francophone plus récente que l'on observe ce même type de mise à distance de la définition « persuasive » classique de la rhétorique, parallèlement à un net regain d'intérêt pour la perspective perelmanienne.

Avant d'aborder ces tendances plus actuelles, une remarque encore – à la fois récapitulative, réflexive et transitoire – sur ce rapide parcours et ces quelques grandes scissions épistémiques. Comme on l'a vu, l'histoire du mot montre une importante bifurcation entre une perspective prescriptive et une ambition épistémologique. Cette seconde branche connaît son évolution propre, qui voit s'opposer l'argumentaire au poétique. Sans doute en termes plus rigoureux conviendrait-il de reformuler cette opposition en « appréhension extensive vs. appréhension intensive » du champ discursif (d'un côté, la rhétorique transcende la division des discours pour toucher à la généralité du phénomène langagier ; de l'autre, elle s'applique de manière privilégiée à la littérature, dont elle entend mettre en évidence les mécanismes spécifiques). Par ailleurs, l'évolution qu'on a rapidement retracée a montré également que, d'un point de vue externe cette fois, la rhétorique a connu des rapports difficiles d'affiliation ou d'absorption à l'égard d'autres disciplines. Cette question est loin d'être résolue à l'heure actuelle et le statut de la rhétorique balance entre « l'impasse » – pour

reprenre le titre d'un ouvrage récent, *L'impasse rhétorique* (Backès 2002) – et le « carrefour » – pour reprendre l'expression de Marc Angenot, pour qui « la rhétorique est devenue le carrefour interdisciplinaire par excellence des sciences humaines » (Angenot 2008 : 103). Cette situation d'intersection un peu flottante contribue sans doute à conférer au terme un caractère très *relatif*, comme en attestent les innombrables emplois actuels dans des locutions du type « rhétorique de - » (puisés au hasard : « rhétorique de l'exemplarité », « rhétorique de l'épithète », « rhétorique de la propagande », « rhétorique de l'inversion » ; ou, en anglais : « rhetorics of surveillance », « rhetorics of fantasy », « rhetorics of difference », « rhetorics of gender and race », etc.).

Dès lors, on ne peut que constater avec Jean-Michel Adam (2002) que la rhétorique ne possède pas actuellement de cadre théorique qui lui soit spécifique et qu'elle apparaît toujours associée à un ancrage extérieur. Aujourd'hui, ces ancrages sont multiples : analyse du discours, sociologie, psychologie, sciences politiques, pragma-linguistique, logique naturelle, théorie du droit, philosophie (voir Angenot 2008 : 103s). Qu'en est-il des études littéraires ? Marc Angenot les recense bien dans son cadastre du « carrefour » rhétorique, mais en queue de peloton, pour n'y pointer que les apports de la « partie figurale de la rhétorique », « les stylistiques des Karl Vossler, Leo Spitzer » et les propositions de Roman Jakobson (Angenot 2008 : 106).

Ce bilan certes important qualitativement, mais très concentré sur un secteur précis et surtout un peu daté, laisserait penser que les études littéraires auraient un peu loupé le train du renouveau actuel de la rhétorique, pour rester accrochées au wagon de la stylistique. Or il nous semble que cette vision se doit d'être plus contrastée, notamment en

fonction d'une conception plus large des études littéraires, qui laisserait la place à d'autres apports rhétoriques.

## 2. *Relances rhétoriques aux études littéraires*

L'aperçu critique qui suit se limitera à l'examen de quatre propositions qui nous semblent représentatives de ces apports potentiels : celles de Marc Angenot, Michel Meyer, Michel Charles et Ruth Amossy. Ces propositions s'inscrivent dans un panorama bibliographique qu'on peut scinder en quatre grands secteurs, dont seuls les deux derniers retiendront notre attention ici.

Le premier secteur est celui des travaux qui adoptent résolument une perspective historique sur la rhétorique, considérée comme une clé d'entrée importante pour l'histoire intellectuelle des ensembles étudiés. Pour le domaine francophone, c'est la figure de Marc Fumaroli qui domine, avec son imposante *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)* (1999) (de 2000 à nos jours, on note la parution d'autres ouvrages qui adoptent cette même perspective, éventuellement sur d'autres corpus) ; en domaine anglophone, le manuel de Jenifer Richards (2008) livre un aperçu historique des principaux auteurs britanniques de traités rhétoriques.

Un deuxième secteur concerne les manuels à vocation pédagogique, qui poursuivent finalement l'une des vocations premières de la rhétorique, conçue comme une technique du discours, à transmettre par l'enseignement. Nous ne nous attardons pas non plus sur ces publications, dont le nombre n'a étonnamment pas décréu ces dernières années. La triple réédition récente de la *Rhétorique* d'Aristote en format de poche (chez Gallimard en 1998, chez Garnier-Flammarion en 2001, chez Pocket en 2007) est sans doute le témoignage bibliographique le plus flagrant de cette

tendance.

Concentrons-nous à présent sur les troisième et quatrième secteurs, qui ont pour particularité d'engager l'appareil conceptuel de la rhétorique dans un projet, non plus historiographique ou didactique, mais philosophique ou métalittéraire.

Dès les années 1950, Perelman d'un côté, Burke de l'autre, avaient déjà situé la rhétorique sur le terrain de la philosophie, lorsqu'ils visaient, à travers l'examen des procédés d'argumentation, à toucher à une théorie générale des actions humaines. Kenneth Burke par exemple, commente son travail en disant : « We have tried to show how rhetorical analysis throws light on literary texts *and human relations generally* » (Burke (1962 : 522-523), nous soulignons).

Parmi les continuateurs de cette tendance généralisante, il faut distinguer Michel Meyer, qui a développé une pensée originale en filiation directe avec la rhétorique, qu'il a baptisée la « problématologie ». Le principal postulat de cette démarche consiste à rompre avec la conception euphorique de la pratique argumentative, qui impliquait, *in fine*, un accord entre les parties, un ralliement autour d'une même thèse, objet de l'entreprise de persuasion. Plutôt que de se focaliser sur ce résultat bien peu assuré, le problématologue considère le *questionnement* dans lequel il trouve son origine et auquel correspond une *distance* entre les protagonistes. La rhétorique, dans cette perspective, se définit comme « la négociation de la distance entre des individus à propos d'une question donnée » (Meyer 2008 : 21). Une telle définition contribue utilement à dés-essentialiser les termes de la triade centrale de la rhétorique – *ethos, logos, pathos* – et leurs corrélats respectifs – valeurs, raisonnement/style, conviction. Cependant, c'est pour mieux essentialiser à l'échelon supérieur, celui de l'Anthropos,

qui pour Meyer serait nécessairement « questionnant » et confronté à la problématique.

Dès lors, un point de vue aussi généralisant et unifiant ne peut avoir que peu de portée heuristique sur le terrain spécifique de la littérature. Passé au prisme problématologique, le littéraire en ressort un peu appauvri et réduit à de banales oppositions entre une « littérature résolutoire » et une « littérature de l'énigmaticité » (Meyer 2008 : 246s), ou encore reconduit à une définition naturalisante aux termes vagues et peu opératoires : « la nature de la littérature [...] n'a pas pour objectif de négocier une distance pour résoudre un problème entre individus, mais d'exprimer les problèmes qui naissent de cette distance, et que le sujet ne perçoit pas toujours lui-même » (Meyer 2008 : 248).

Le propos de Marc Angenot dans son dernier ouvrage sous-titré *Traité de rhétorique anti-logique* (Angenot 2008) radicalise le déplacement par rapport à la tradition classique de la rhétorique argumentative, qui visait comme on l'a dit le résultat de la persuasion. Si Meyer se penchait sur le questionnement, Angenot renverse carrément le postulat du dialogue, pour constater l'échec pur et simple de la plupart des entreprises d'argumentation entre les hommes. Son hypothèse sera alors d'identifier les « coupures cognitives » qui sont la cause des innombrables « désaccords insurmontables » (Angenot 2008 : 16) que l'auteur recense au fil de l'histoire des idées. En dépit de ces échecs répétés et de l'existence manifeste de plusieurs rationalités historiques concomitantes et concurrentes, l'auteur constate la pérennité des pratiques argumentatives. La rhétorique est ici bien conçue comme « émanation d'une anthropologie », comme « manière de concevoir la nature humaine en mettant au cœur de celle-ci la discussion et le discours argumenté »

(Angenot 2008 : 58). Une telle approche anthropologique, qui trouve également des représentants en Allemagne (voir Hans Blumemberg [1991] et Josef Kopperschmidt [2000]), dissout elle aussi complètement le littéraire, qui n'est qu'un corpus parmi d'autres convoqué au service d'un savoir plus général.

À côté de ces deux figures que sont Meyer et Angenot, on peut signaler également, sur ce même terrain rhétorico-philosophique, les travaux de Dan Sperber autour de la rhétorique cognitive, ceux de l'école hollandaise de pragmadialectique menée par Frans Van Eemeren et Rob Grootendorst, ou encore l'étonnant regain d'intérêt pour la sophistique, tant dans la sphère francophone (Barbara Cassin) que dans la sphère anglo-saxonne (Michaël Billig, Douglas Walton, Steven Mailloux) (voir Angenot 2008 : 100-101).

Mais il nous faut passer à présent au dernier secteur annoncé. Il concerne des travaux qui engagent plus spécifiquement une conception de la communication littéraire, c'est-à-dire qui situent la rhétorique à un niveau de généralité moins élevé, qui n'en font pas un fondement d'une conception de l'Homme, mais s'en servent plutôt comme instrument (ou réservoir d'instruments) de compréhension du phénomène littéraire.

Les travaux de Michel Charles sont pratiquement inconnus hors de France, où il a pourtant promu une conception tout à fait originale du commentaire de textes, fondée précisément sur la rhétorique. Son souci est, à la suite de Gustave Lanson, de donner une assise méthodologique solide aux « discours professionnels » sur la littérature. Dans cette perspective, il défend l'idée d'une « rhétorique de la lecture » (titre de son livre de 1977, dont les lignes de force sont reprises et approfondies dans son *Introduction à l'étude des textes* de 1995), à opposer à la démarche herméneutique classique (parmi les discussions autour de ces travaux, voir Rabau 2008,

qui propose plutôt de parler de « lecture créative », à la lumière des travaux de Marc Escola et de Pierre Bayard). Alors que l'herméneutique classique avait en ligne de mire l'origine, stable et unique, du texte à commenter, la rhétorique promue par Charles conçoit le texte comme un lieu d'infinies variations possibles et assume dès lors son caractère « interventionniste » : « l'important est l'instabilité du rapport du texte réel aux textes possibles qui l'entourent [et] les seconds importent peut-être plus que les premiers » (Charles 1995 : 326-327). Une telle conception replace à l'avant-plan la dimension créative de la rhétorique, mais cette fois portée sur le pôle de la réception des textes littéraires ; il s'agit bien en effet de proposer des procédures d'analyse pour un geste critique de mise en variation, « en toute conscience de son efficacité » (Charles 1995 : 380).

L'intérêt de ces propositions ne se limite cependant pas à la seule pratique du commentaire. La rhétorique ici promue implique en effet un rapport particulier à l'histoire littéraire, puisque le modèle interprétatif forgé par l'analyste (ce que Charles appelle « l'analogie rationnelle ») peut être confronté aux autres schémas herméneutiques qui ont pu être successivement appliqués au texte en question et qu'une approche historique permet de reconstituer. C'est ici que l'usage du terme « rhétorique » par Charles prend tout son sens et récupère l'ancienne acception « poétique » dans une perspective centrée sur la réception des textes :

[...] le texte s'élabore sur le fond d'un horizon herméneutique, lieu de toutes les valeurs (esthétiques, idéologiques) et de tous les modes de lecture dont dispose un public, et si même on considère que des règles d'écriture, forgées par la tradition, sont un relais indispensable pour l'inscription des textes dans l'histoire, ces règles ne font

jamais que renvoyer aux schémas d'interprétation dont dispose une culture donnée et ces schémas d'interprétation à des architectures complexes, qui sont autant de versions du fonctionnement de la lecture. Une rhétorique est peut-être toujours, en ce sens, une rhétorique de la lecture. (Charles 1995 : 264).

On trouve ici des échos évidents avec ce qu'Umberto Eco a proposé dans *Lector in fabula* (1979) et dans *I limiti dell'interpretazione* (1990), mais il nous semble que l'originalité du théoricien français est d'associer plus étroitement sa réflexion épistémologique sur la rhétorique à une visée historiographique sur la littérature.

Concevoir la rhétorique comme alternative herméneutique et comme instrument de revisitation de l'histoire littéraire, c'est également tirer parti des nouveaux outils techniques d'accès aux corpus. L'équipe « Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution » de l'Université Stendhal Grenoble 3 s'appuie ainsi sur les théories de Michel Charles pour proposer un thésaurus numérisé de commentaires rhétoriques historiquement attestés, selon le sens établi à la Renaissance et à l'âge classique (voir Noille-Clauzade 2007).

Avant d'en venir aux conclusions, il nous reste à évoquer les travaux de Ruth Amossy, qui, à nos yeux, s'inscrivent eux aussi parmi les relances rhétoriques proposées aux études littéraires. La perspective d'Amossy est pourtant celle d'une rhétorique de l'argumentation, mais l'auteur prend soin de distinguer entre une « visée argumentative », explicite et orientée vers l'adhésion à une thèse précise, et une « dimension argumentative », non déclarée et moins contraignante pour le récepteur. C'est cette seconde catégorie de phénomènes qu'elle entend explorer, postulant qu'elle est

attestée dans différents types de discours, aux codifications génériques variables, dont la littérature. Ainsi redéfinie, l'argumentation se confond avec la rhétorique et doit s'entendre comme « les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement de susciter leur réflexion sur un problème donné » (Amossy 2006 : 37).

L'intérêt de cette définition souple est qu'elle déplace le problème du rapport entre la rhétorique et les études littéraires, en le situant sur le terrain de l'analyse du discours (l'analyse rhétorique est conçue par Amossy « comme une branche de l'analyse du discours » [Amossy 2006 : 3]). Dans ce champ d'investigation, le littéraire trouve une place qui n'est ni réductrice (puisque l'analyse rhétorique en question ne se limite pas à l'étude des figures de style, mais inclut toutes les composantes énonciatives, doxiques, génériques, institutionnelles qui participent à la « dimension argumentative » du texte littéraire), ni privilégiée (puisque'il ne s'agit pas de dégager une essence spécifique de l'argumentativité littéraire, qui se détacherait de l'arrière-fond des autres discours). En outre, une telle approche offre une prise en compte élégante et intéressante de l'éternel problème des études littéraires, à savoir la manière d'articuler l'individuel et le collectif : la parole argumentée est située et « au moins partiellement contrainte » par son lien aux cadres doxiques, génériques et institutionnels, mais elle peut du reste être investie par un sujet énonciateur qui l'oriente « au service d'une finalité précise » (Amossy 2006 : 4).

### *3. Remarques conclusives*

Outre les apports qu'on vient de signaler, chacune de ces relances de la

rhétorique pose inmanquablement de nouvelles questions aux études littéraires. Ces questions touchent essentiellement au rapport que l'analyste entretient avec la valeur des objets qu'il traite, avec l'idéal de scientificité qu'il reconnaît à sa pratique et avec l'engagement éthique qu'il entend assumer. Sur chacun de ces trois plans, la perspective rhétorique oblige le littéraire à se remettre en question. Les auteurs que nous avons commentés ont bien perçu la prégnance de ces questionnements, même si, à nos yeux, ils n'ont pas toujours pu y apporter de réponse entièrement cohérente et satisfaisante. Michel Charles, par exemple, reconnaît à la rhétorique le pouvoir d'activer une pratique éthico-réflexive chez le professionnel des lettres qu'il est, et de trouver ainsi une forme de justification de son statut par rapport à la collectivité : « [S]i je prétends parler de littérature, en faire profession, en écrire, il convient que je définisse des enjeux qui puissent intéresser quiconque [...]. Or, une perspective rhétorique m'aide à trouver ces enjeux. » (Charles 1995 : 377). Ailleurs cependant, il se saisit de la rhétorique cette fois comme « grand appareil rationalisé et rationalisant » (Charles 1995 : 382), qui assure aux études littéraires une cohérence méthodologique et dès lors une légitimité scientifique. Ruth Amossy, quant à elle, applique ses analyses argumentatives à plusieurs grands auteurs du panthéon littéraire, tout en affirmant cependant que « la préférence octroyée aux textes modernes [...] vise seulement à montrer combien cette approche analytique est importante pour une bonne compréhension de notre actualité » (Amossy 2006 : 5). Plus loin, elle précise son propos :

Si l'analyse argumentative peut être dite critique, c'est [...] dans le sens où elle expose au grand jour les éléments doxiques que l'argumentation présente souvent comme allant de soi ; mais sa vocation n'est

pas de les rapporter à une idéologie jugée condamnable ni d'explicitement ses positions par rapport à ce qu'elle donne à voir. (Amossy 2006 : 104) <sup>2</sup>

Autrement dit, la rhétorique sert bien de révélateur de présupposés aux spécialistes de la littérature, qui se trouvent confrontés au choix entre les différentes axiologies (esthétique, scientifique, éthique, voire civique) qui structurent leur rapport à leur objet.

Sur ces questions, il semble que la tradition anglo-saxonne ait une longueur d'avance sur la tradition francophone. Kenneth Burke, dès 1950, utilisait explicitement la rhétorique comme moyen adéquat de branchement de l'analyse littéraire sur l'engagement civique. Dans son *Rhetoric of Motives*, il formulait même une adresse à ses collègues, en ces termes :

May other analysts join me in the task of tracking down the ways in which the realm of sheerly wordly power becomes endowed with the attributes of "secular divinity". Such appeals to imagination and authority can be revealed by the analysis of literary texts.

---

<sup>2</sup> Sur cette question, on confrontera la position modérée d'Amossy avec celle, plus radicale, défendue par Roselyne Koren, qui plaide pour « le droit à l'évaluation éthique de l'énoncé ou du texte analysés », « dès que l'un des argumentaires porte atteinte à la dignité d'autrui, légitime plus ou moins explicitement l'attentat terroriste, incite à la haine, diabolise l'adversaire ou falsifie des faits historiques avérés, etc. » (Koren 2002 : 214, 219). On perçoit combien il peut être délicat d'arrêter une telle liste de contenus pour régler les modalités de sa posture d'analyse.

I have tried to show that Rhetoric, as so conceived, lends itself particularly well to those areas where sociological and literary speculations overlap. (Burke 1962 [1950] : 523).

Il faut sans doute signaler que ce type d'implication se justifie également par le contexte politique particulier de ces années, marquées par les propagandes de la Guerre froide. Mais ce type d'usage anglo-saxon de la rhétorique s'explique peut-être aussi par le maintien de la critique littéraire au sein de l'université américaine, là où, en France, depuis Gustave Lanson, elle a été refoulée hors des domaines du savoir, au titre de « discours mondain ». À cette critique littéraire universitaire, la rhétorique a pu donner ainsi une consistance théorique et une portée idéologique<sup>3</sup>, qui n'est sans doute pas innocente dans la grosse inflation qu'a connue le terme aux États-Unis durant l'ère Bush – au point d'ailleurs que Wayne C. Booth a publié en 2004 un *Rhetoric of rhetoric*.

Comme annoncé, nous voudrions à présent conclure en disant un mot sur notre propre position énonciative. Car le genre de l'article de dictionnaire (même s'il s'agit ici d'un *work in progress* collaboratif) peut laisser croire à une forme de neutralité du point de vue, évidemment illusoire, qu'il s'agit de corriger en tâchant d'explicitier tout ce qui a pu orienter le propos dans telle direction plutôt que dans telle autre. En l'occurrence, notre position est celle d'un chercheur francophone de Belgique, élève de deux « écoles » liégeoises, l'une attachée à la sémiotique du Groupe  $\mu$  et aux travaux de Jean-Marie Klinkenberg, l'autre attachée à la sociologie de la littérature

---

<sup>3</sup> Exemple de ce type de démarche, le fameux *Rhetoric of fiction* de Wayne C. Booth (1961).

telle que théorisée par Jacques Dubois. Ces dispositions m'ont sans doute conduit à privilégier les travaux en langue française et les propositions qui prenaient acte du moment structuraliste pour orienter la rhétorique à la frontière de la textualité et de la socialité.

### **Bibliographie / References**

Adam, Jean-Michel. – « De la grammaticalisation de la rhétorique à la rhétorisation de la linguistique », dans *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?*, textes réunis et présentés par Roselyne Koren et Ruth Amossy.– Paris : L'Harmattan, coll. « Sémantiques », 2002, pp. 23-55.

Amossy, Ruth. – *L'argumentation dans le discours*. – Paris : Armand Colin, 2<sup>e</sup> édition, 2006.

Angenot, Marc. – *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*. – Paris : Mille et une nuits, 2008.

Aristote.– *Rhétorique*, Livres I et II : texte établi et traduit par Médéric Dufour, Livre III : texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle. – Paris : Gallimard, coll. « Tel », 1980-1991.

Aron, Paul, Saint-Jacques, Denis & Viala, Alain (dir.). – *Dictionnaire du littéraire*. – Paris : PUF, 2002.

Backès, Jean-Louis. – *L'impasse rhétorique*. – Paris : PUF, coll. « Perspectives littéraires », 2002.

Badir, Sémir. – « En altérant la rhétorique », dans Badir & Klinkenberg (dir.) 2008 : 167-182.

Badir, Sémir & Klinkenberg, Jean-Marie (dir.). – *Figures de la figure. Sémiotique et rhétorique générales*. – Limoges : PULIM, 2008.

Barthes, Roland. – « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », dans *Communications 16*,

*Recherches rhétoriques*. – Paris : Seuil, coll. « Points-Essais », 1970, pp. 254-333.

Baynes, Kenneth, Bohman, J. & McCarthy T. (dir.). – *After Philosophy. End or Transformation?*. – Cambridge : MIT Press, 1991.

Blumenberg, Hans. – « An Anthropological Approach to Rhetoric », dans Baynes, Bohman & McCarthy (dir.) 1991 : 423-458.

Booth, Wayne C. – *The Rhetoric of fiction*. – Chicago – London : The U. of Chicago Press, 1961.

Booth, Wayne C. – *Rhetoric of rhetoric*. – Oxford : Blackwell, 2004.

Burke, Kenneth. – *A Grammar of Motives and a Rhetoric of Motives*. – Cleveland – New York : Meridian Books (The World Publishing Company) [Prentice-Hall Inc.], 1962 [1950].

Charles, Michel. – *Rhétorique de la lecture*. – Paris : Seuil, coll. « Poétique », 1977.

Charles, Michel. – *Introduction à l'étude des textes*. – Paris : Seuil, coll. « Poétique », 1995.

de Man, Paul. – *Allégories de la lecture*. – Paris : Galilée, 1989.

Eco, Umberto. – *Lector in fabula*. – Milano : RDC Libri, 1979.

Eco, Umberto. – *I limiti dell'interpretazione*. – Milano : Bompiani, 1990.

Fumaroli, Marc (dir.). – *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*. – Paris : PUF, 1999.

Groupe  $\mu$ . – *Rhétorique générale*. – Paris : Seuil, coll. « Points-Essais » [Larousse, coll. « Langue et langage »], 1982 [1970].

Klinkenberg, Jean-Marie. – [article] « Rhétorique », dans Aron, Saint-Jacques & Viala (dir.) 2002 : 522-524.

Kopperschmidt, Josef. – *Rhetorische Anthropologie : Studien zum Homo rhetoricus*. – München : Fink, 2000.

Koren, Roselyne. – « La “Nouvelle Rhétorique”, “technique” et/ou “éthique” du discours : le cas de l’“engagement” du chercheur », dans Koren & Amossy (dir.) 2002 : 197-228.  
Koren, Roselyne & Amossy, Ruth (dir.). – *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?*. – Paris : L’Harmattan, coll. « Sémantiques », 2002.

Kuentz, Pierre. – « Rhétorique générale ou rhétorique théorique ? », dans *Littérature*, 4, 1971 : 108-115.

Meyer, Michel. – *Principia Rhetorica. Une théorie générale de l’argumentation*. – Paris : Fayard, 2008.

Molinié, Georges. – *Éléments de stylistique française*, Paris : PUF, 1986.

Mortara Garavelli, Bice. – *Manuale di retorica*. – Milano : Bompiani, 2003.

Nietzsche, Friedrich. – *Rhétorique et langage*. Textes traduits, présentés et annotés par Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy. – Paris : La Transparence, 2008.

Noille-Clauzade, Christine. – « Le commentaire rhétorique classique : un modèle de microlecture non herméneutique », dans *Complications de texte : les microlectures, Fabula LHT*, n° 3, 1<sup>er</sup> septembre 2007, URL : [<http://www.fabula.org/lht/3/Noille.html>], dernière consultation le 18/03/2009.

Patillon, Michel. – *Éléments de rhétorique classique*. – Paris : Nathan Université, collection FAC, 1990.

Perelman, Chaïm. – *Champ de l’argumentation*. – Bruxelles : Presses de l’ULB, 1970.

Perelman, Chaïm & Olbrechts-Tyteca, Lucie. – *Traité de l’argumentation. La nouvelle rhétorique*. – Bruxelles : Presses de l’ULB, 1958.

Pernot, Laurent (dir.). – *Actualité de la rhétorique*. – Paris : Klincksieck, 2000.

Rabau, Sophie. – « Note sur la notion de “culture rhétorique” chez Michel Charles »,

AtelierFabula, URL:

[[http://www.fabula.org/atelier.php?Note sur la notion de %26laquo; culture rh%26eacute;torique %26raquo; chez Michel Charles](http://www.fabula.org/atelier.php?Note_sur_la_notion_de_%26laquo;_culture_rh%26eacute;torique_%26raquo;_chez_Michel_Charles)], dernière consultation le 18/03/2009.

Reboul, Olivier. – *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*. – 3<sup>e</sup> édition, Paris : PUF, 1998.

Richards, Jenifer. – *Rhetoric*. – London – New York : Routledge, coll. « The New Critical Idiom », 2008.

Sperber, Dan. – « Rudiments de rhétorique cognitive », dans *Poétique*, 23, pp. 389-415.

Toulmin, Stephen. – *The Uses of Argument*. – New York – London : Cambridge U. Press, 1958.

Van Eemeren, Frans & Grootendorst, Rob. – *Argumentation, Communication and Fallacies. A pragma-dialectical Perspective*. – Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates, 1992.